Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation
et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Relations économiques bilatérales

Fiche Internet

info.bwma@seco.admin.ch

FICHE PAYS – JUIN 2024

République du Kenya

Points essentiels:

- Pays le plus développé de l'Afrique de l'Est, le Kenya en est son centre commercial et financier, jouissant d'une économique relativement diversifiée et se positionnant comme hub économique pour la région.
- Le secteur des technologies de l'information et des télécommunications est hautement développé au Kenya et fait preuve d'un certain dynamisme.
- Intérêt croissant de la place économique suisse pour le pays, notamment pour son rôle de porte d'entrée vers la région.

1. Informations sur le pays[1]

1.1 Informations générales

	Kenya	Suisse
Surface (km^2)	569'259 (14x CH)	41'290
Monnaie	Shilling kenyan (KES)	Franc suisse (CHF)
Taux de change (au 19.06.2024)	146 KES →	1 CHF
Population	48.7 Mio. (+2.3%)	8.6 Mio. (+0.8%)
Nombre de suisses au Kenya	803 (2021)	--
Nombre de kenyans en Suisse	--	1'531 (2022)

1.2 Rankings[2]

	Kenya	Suisse
Index of Economic Freedom (2022)	138/180 (+0)	2/180 (+3)
Corruption Perception Index (2022)	123/180 (+5)	7/180 (-3)
Humain Development Index (2022)	146/189 (+6)	1/189 (+0)

1.3 Composition du gouvernement

Président	William RUTO (depuis 08.2022)
Vice-Président	Rigathi GACHAGUA (depuis 08.2022)
Ministre des affaires étrangères et de la diaspora	Alfred MUTUA (depuis 08.2022)
Ministre du Trésor National et du plan	Njuguna NDUNG'U (depuis 08.2022)
Ministre de l'Industrie, du commerce et des investissements	Moses KURIA (depuis 08.2022)
Gouverneur de la Banque centrale	Patrick NJOROGE (depuis 06.2013)

Prochaines élections présidentielles et législatives	2027

[1] World Bank Data
[2] Interprétation: Position du pays / total des pays notés (nombres de places gagnées (+) ou perdues (-) au classement par rapport à l'année précédente)

2. Statistiques économiques

Indicateurs macroéconomiques[3]

Kenya	2022	2023	2024	2025
Croissance du PIB (%)	4.8	5.5	4.9	5.3
PIB (USD Mrd.)	114	109	104	110
PIB/habitant (USD)	2'246	2'113	1'983	2'055
Inflation (%)	7.6	7.7	6.6	5.5
Chômage (%)	NA	NA	NA	NA
Solde budgétaire (% du BIP)	-6.1	-5.3	-4.0	-3.2
Dette publique (% du BIP)	68.4	73.2	73.0	70.3
Compte courant (% du BIP)	-5.2	-3.9	-4.3	-4.2

Commerce extérieur kényan 2022[4]

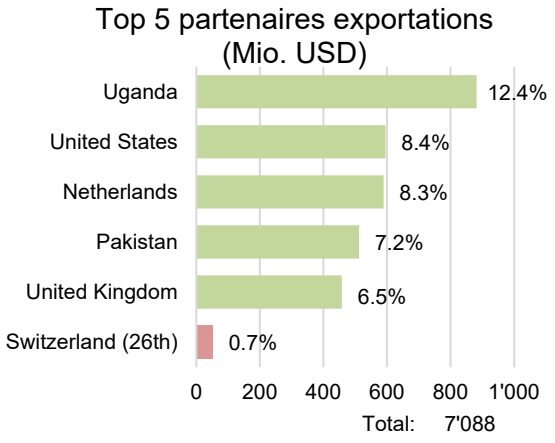

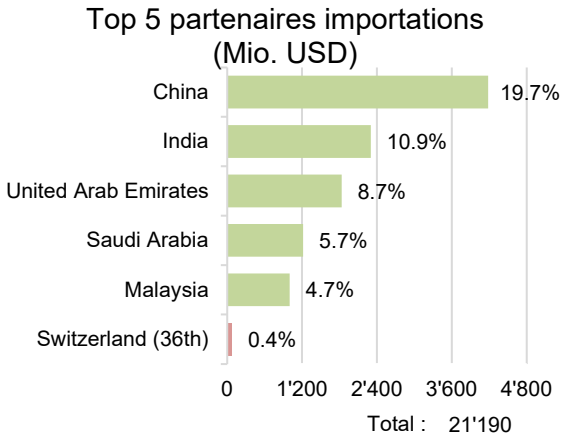

Investissements directs étrangers (IDE) 2022[5]

Selon la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement (CNUCED), le stock d'IDE au Kenya en 2022 s'est chiffré à USD 11.2 milliards, en augmentation par rapport à 2021 (USD 10.5 milliards), mais surtout le double de 2010, quand le stock s'élevait à USD 5 milliards. Toujours selon la CNUCED, les investissements étrangers au Kenya ces dernières années se sont dirigés vers diverses industries comme la manufacture, l'industrie chimique, pétrole et gaz.

Au côté de l'Ethiopie et de la Tanzanie, le Kenya fait partie des pays attirant le plus d'IDE dans la région d'Afrique de l'Est. Nairobi est souvent utilisée comme hub régional pour les activités dans la région, de par sa stabilité politique et ses infrastructures économiques relativement avancées.

[3] IMF World Economic Outlook Data Base, April 2024. Cellules ombragées sont des estimations/projections.
[4] Direction of trade statistics (DOTS), October 2023
[5] UNCTAD World Investment Report 2023, July 2023

3. Situation économique[6]

3.1 Structure de l'économie

Pays le plus développé de l'Afrique de l'Est, le Kenya en est son centre commercial et financier. En comparaison africaine, l'économie kenyane est relativement diversifiée. L'**agriculture**, largement de subsistance, représente environ **22.4% du PIB** (2021) et emploie 60% de la population active. Elle produit essentiellement du thé, du café et des fleurs. L'**industrie** représente, quant à elle, **17%** du PIB (y inclus secteur de la construction) et se concentre autour des centres urbains de Nairobi, Mombasa, Nakuru, Kisumu et Eldoret. Les secteurs dominants sont l'agro-alimentaire (25% de la production), le textile et le cuir (10%). Enfin, les **services**, dont les fleurons sont le tourisme, les télécommunications et le secteur bancaire, pèsent pour **54.4% du PIB.** Le secteur des technologies de l'information et des télécommunications est hautement développé au Kenya et fait preuve d'un certain dynamisme. La téléphonie est très répandue (le taux de pénétration a dépassé les 100%), ce qui favorise l'essor des services financiers en ligne, domaine dans lequel le Kenya est un pionner.

Depuis 2015, le Kenya est considéré comme un **pays à revenu moyen-bas**. Toutefois le développement économique ne profite pas à toute la population, en raison de la répartition inégale des richesses. Cela se traduit par un manque d'opportunités professionnelles pour les jeunes, des services étatiques limités et des infrastructures de qualité inégales.

Rang	Secteurs	2010	2015	2021
1	Services	57.0%	56.1%	54.4%
2	Agriculture	17.6%	19.5%	22.4%
3	Industrie	18.6%	18.9%	17.0%

3.2 Politique économique

Direction générale

La politique économique du Kenya s'inscrit dans le **programme officiel de développement** « ***Kenya Vision 2030*** » qui a été lancé en 2008 par l'ancien Président Mwai Kibaki. Basé sur trois piliers (économique, social et politique), ce plan a pour objectif de faire du Kenya un pays industrialisé à revenu moyen-élevé d'ici 2030. Dans ce cadre, le gouvernement cherche à mettre en place un cadre macroéconomique stable, axé sur le développement des infrastructures collectives, de la science, des technologies et de l'innovation, la réforme agraire, l'éducation et la formation, la sécurité, et enfin la réforme du secteur public (y compris par la régularisation et la privatisation). Suite à sa réélection en octobre 2017, le Président Kenyatta a complété la *Vision 2030* par l'agenda de développement nommé ***Big Four Agenda***, qui priorise la **sécurité alimentaire**, le **logement** pour tous à un prix abordable, l'**industrialisation**, et l'accès à la **santé** pour tous. Le Président William Ruto élu en août 2022 fait de sa priorité la relance économique kenyane et en première ligne un redressement de la situation fiscale. Il n'a pas hésité, par exemple, à supprimer les subventions publiques sur le carburant (entre-temps rétablies en août 2023), les produits alimentaires de base, l'électricité et l'eau, qui accaparaient une partie importante des dépenses fiscales.

Politique budgétaire/fiscale

Pour parvenir à ces objectifs, le Kenya a longtemps poursuivi une **politique fiscale expansionniste** pour soutenir le financement de **grands projets d'infrastructures** tels que la ligne de chemin de fer Mombasa-Nairobi-Naivasha (inaugurée le 31 mai 2017 et financé en partie par la Chine), le Galana Project (irrigation), ou encore le goudronnage de 2'000 kilomètre de route, pour ne mentionner que ces exemples. La plupart de ces projets connaissent des **difficultés croissantes en raison du manque de ressources et de planifications fantaisistes**. De plus, leurs coûts faramineux mettent à mal les finances de l'Etat, en ajoutant à cela les conséquences de la pandémie du covid-19 (la dette publique est passée de 43.9% du PIB en 2012 à 73% en 2023). Le Kenya amorce désormais un processus de consolidation fiscale,

[6] IMF *Article IV Consultation* / Rapport économique de l'Ambassade de Suisse à Nairobi 2022.

fondé à la fois sur un programme du FMI guidant la politique jusqu'en 2024 et sur le nouveau projet de loi de finances de juin 2023 qui prévoit l'introduction de nouvelles taxes, dont une augmentation de la TVA sur le carburant de 8% à 16%, ainsi qu'un prélèvement sur les salaires pour financer un programme de logements sociaux (1.5%).

Politique monétaire

La Banque centrale du Kenya (CBK) poursuit une **politique monétaire** de stabilité des prix avec pour objectif de maintenir un taux d'inflation bas (entre 2.5% et 7.5%, objectif inchangé depuis juillet 2018). En réaction aux pressions inflationnistes due à la reprise post-covid et à la guerre en Ukraine, la banque centrale a augmenté **le taux d'intérêt directeur** en plusieurs étapes de 1.25 % pour le ramener à 13% actuellement.

Politique économique extérieure

Les idées libérales ont marqué le Kenya depuis sa création. Le pays s'engage en faveur de l'ouverture économique et encourage l'intégration régionale, notamment dans le cadre de la Communauté d'Afrique de l'Est. En tant que *lower-middle-income-state*, le Kenya ne bénéficie pas des mêmes privilèges que les autres États membres de l'EAC en matière d'accès aux marchés internationaux et a donc un intérêt à conclure des accords de libre-échange afin de s'assurer un accès préférentiel aux marchés. Grâce à sa situation géographique, le Kenya est en outre un pays de transit important pour les pays enclavés de la région des Grands Lacs, avec la Tanzanie faisant figure de concurrente dans cet objectif.

Le Kenya - avec l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, le Sud-Soudan et la RDC (récemment) - est membre de l'organisation régionale **EAC (East African Community),** qui forme une union douanière depuis le 01.01.2005. En juillet 2010, le protocole du marché commun de la EAC est entré en vigueur, couvrant la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux. Malgré la lenteur de la mise en œuvre, les barrières commerciales encore existantes, les voies de transport inadéquates et le manque de citoyenneté, l'intégration dans l'EAC progresse.

Le Kenya fait partie des 47 Etats africains qui ont ratifié le **African Continental Free Trade Area (AfCFTA),** une zone de libre-échange continentale visant à élever économiquement le continent africain à travers une meilleure intégration économique.

Le Kenya est Membre de l'OMC depuis le 1er janvier 1995 et Membre du GATT depuis le 5 février 1964. Le Kenya fait partie du groupe africain, représenté actuellement par le Cameroun. Le Kenya fait également partie du Groupe Ottawa (comme la Suisse), et y défend les intérêts des pays en développement. Enfin, les ministres du commerce du Kenya, l'UE, de la Nouvelle-Zélande et de l'Equateur ont lancé au WEF 2023 à la Coalition des ministres du commerce sur le climat.

3.3 Conjoncture économique

Habituée à des taux de **croissance autour des 5% à 6%**, l'économie kenyane a été fortement impactée par la crise du coronavirus. Le secteur du tourisme a également été impacté de plein fouet par les mesures mises en place pour endiguer la propagation du COVID-19. Avec une légère baisse du PIB en 2020 de -0.3% en 2020, le Kenya a vécu sa performance la plus faible depuis 1992. Grâce à la réouverture de l'économie, la croissance en 2021 a rebondit à 7.2% selon le FMI, et s'est ensuite stabilisée dès 2022 au niveau habituel. L'inflation en augmentation depuis le sortir de la crise sanitaire devrait rester sous contrôle juste en dessous de 8% et même baisser en 2024 à 6.6%.

4. Relations économiques bilatérales

4.1 Accords économiques (liste non-exhaustive)

Accords	Etat	Depuis
Accord de promotion et de protection des investissements (API)	En vigueur	10.07.2009
Framework for the Return of Assets from Corruption and Crime in Kenya (FRACCK)	En vigueur	11.12.2018
Accord sur le transport aérien	En vigueur	23.12.2005

Commentaires

FRACCK Accord signé conjointement par le Kenya, la Grande Bretagne, Jersey et la Suisse, visant à instaurer des principes pour la restauration au Kenya des avoirs acquis illicitement dans ce pays. Dernier Etat dont la signature faisait défaut, Jersey a signé cet accord le 11 décembre 2018, ouvrant la voie à son entrée en vigueur.

4.2 Présence institutionnelle

Au Kenya:

- Swiss Business Hub (SBH) Southern Africa

En Suisse:

- Switzerland Global Enterprise (S-GE)
- Swisscham-Africa
- Swiss-African Business Circle (SABC)

4.3 Commerce bilatéral des marchandises (perspective suisse)[7]

156 Mio.
Commerce (CHF), Total 2

0.03%
Part Mondiale, Total 2

Nr.103
Partenaire commercial, Total 2

Evolution du commerce bilatéral

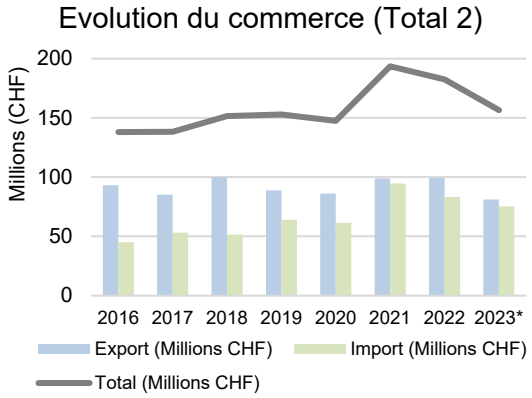

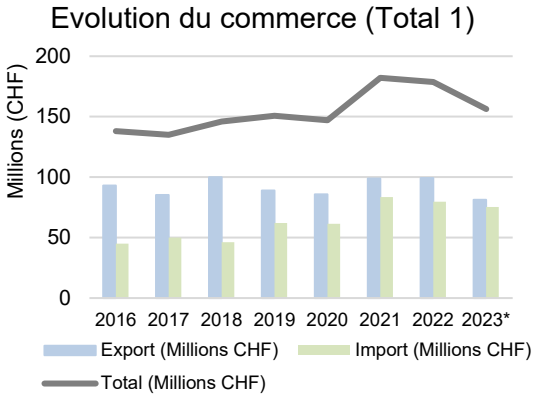

	Export (Mio. CHF)	Variation (%)	Import (Mio. CHF)	Variation (%)	Solde (Mio. CHF)	Volume total (Mio. CHF)	Variation (%)
2021	98.8	*14.8*	94.6	*54.2*	4.2	193.4	*31.2*
2022	99.1	*0.4*	83.2	*-12.1*	15.9	182.4	*-5.7*
2023*	81.1	*-18.2*	75.3	*-9.5*	5.8	156.4	*-14.2*
(Total 1)**	*81.1*	*-18.2*	*75.2*	*-5.5*	*6.0*	*156.3*	*-12.5*

*) Total conjoncturel (Total 1): à l'exclusion de l'or en lingot et autres métaux précieux, des pièces de monnaie, des pierres précieuses et semi-précieuses, des objets d'art et des antiquités
**) Chiffres provisoires

Composition du commerce bilatéral (2023, Total 2)

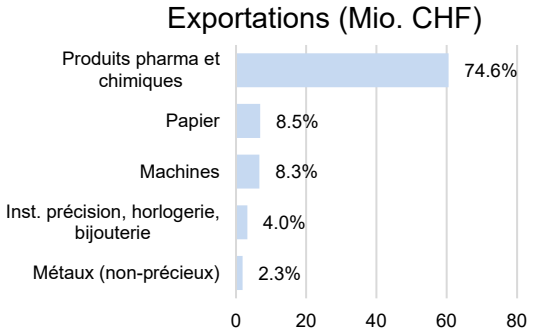

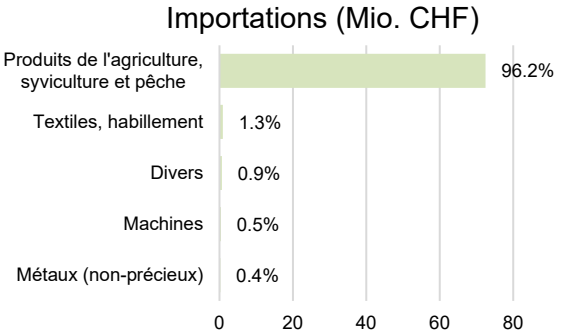

Commentaires

Kenya est le 17ème partenaire commercial de la Suisse sur le continent africain. Comme en atteste les graphiques ci-dessus, le niveau des échanges est relativement stable depuis quelques années, avec la Suisse qui jouit typiquement d'un léger excédent commercial vis-à-vis du Kenya. Les exportations suisses sont principalement composées de produits des industries chimiques et pharmaceutiques (74%). Les importations, quant à elles, sont presque exclusivement composées de produits agricoles (96%, dont surtout du café et des fleurs).

[7] Source : Administration Fédérale des douanes AFD. Total 2: avec l'or en barres et autres métaux précieux, les pièces de monnaie, les pierres précieuses et semi-précieuses, ainsi que les œuvres d'art et les antiquités.

4.4 Commerce bilatéral des services (perspective suisse)[8]

Evolution du commerce bilatéral des services (Mio. CHF)

Les statistiques des services pour entre la Suisse et le Kenya ne sont pas publiquement disponibles.

4.5 Investissements directs (perspective suisse)[9]

Investissements directs étrangers (IDE) (Mio. CHF)

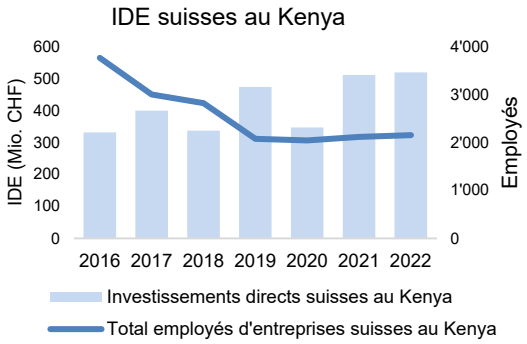

Commentaires

Selon les statistiques de la Banque Nationale Suisse, le **stock des investissements directs étrangers suisses au Kenya a longtemps graviter entre CHF 300 et 400 millions, avant de se stabiliser à environ CHF 500 millions depuis 2021.**

4.6 Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV)[10]

Les garanties de crédit à court, moyen et long terme de la SERV sont disponibles.

4.7 Coopération au développement

Zusammenarbeit SECO[11]

Le Kenya n'est pas un pays prioritaire de la coopération économique au développement du SECO.

[8] Banque Nationale Suisse
[9] Banque Nationale Suisse, Bundesamt für Statistik
[10] SERV

4.8 Dernières visites (depuis 2010, liste non-exhaustive)

2023 (mars)	Mission économique de la Secrétaire d'Etat Helene Budliger Artieda en Tanzanie et au Kenya
2019 (novembre) :	Mission économique de la Secrétaire d'Etat Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
2018 (juillet):	Visite officielle du PC Alain Berset au Kenya
2017 (septembre):	Rencontre entre PC Doris Leuthard et le Président Kenyatta en marge de l'AG de l'ONU à New York
2011 (août):	Visite de PC Micheline Calmy-Rey avec Président Mwai KIBAKI à Nairobi